

Sillery, le 9 janvier 2003

À l'attention des développeurs de logiciels - Pharmacie

Liste de médicaments - 13^e édition En vigueur le 1^{er} février 2003

Le contenu proposé à la 13^e édition de la *Liste de médicaments*, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} février 2003, n'a pas encore reçu toutes les sanctions gouvernementales requises. En conséquence, il peut encore être modifié et ne peut faire l'objet de diffusion. Toutefois, dans le but de vous permettre d'effectuer les modifications nécessaires à vos logiciels de facturation, le fichier de la liste proposée est disponible dès maintenant sous le sceau de la confidentialité.

- Vous retrouverez le fichier reflétant les changements à la *Liste de médicaments* via le Service en ligne de la RAMQ. À l'examen du fichier vous constaterez que le format n'a pas changé par rapport au dernier fichier en votre possession.
- L'environnement d'essais, comprenant la nouvelle *Liste de médicaments*, sera disponible à partir du 10 janvier 2003. La date simulée du système sera le 10 février 2003.

Compte tenu de la confidentialité requise, les informations contenues dans ce fichier ne doivent pas être communiquées à d'autres personnes que les membres de votre personnel dont les responsabilités le justifient. Elles ne doivent être communiquées à personne d'autre, et ce, jusqu'à la réception des autorisations officielles.

Nous demeurons disponibles pour tous renseignements additionnels. Vous n'avez qu'à communiquer avec Mme Lucie Légaré au numéro (418) 682-5122, poste 4659 ou Mme Ghislaine Brousseau au numéro (418) 682-5122, poste 4762.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires